

Parc naturel régional

de Camargue



CONSERVATOIRE DU LITTORAL



Beauduc

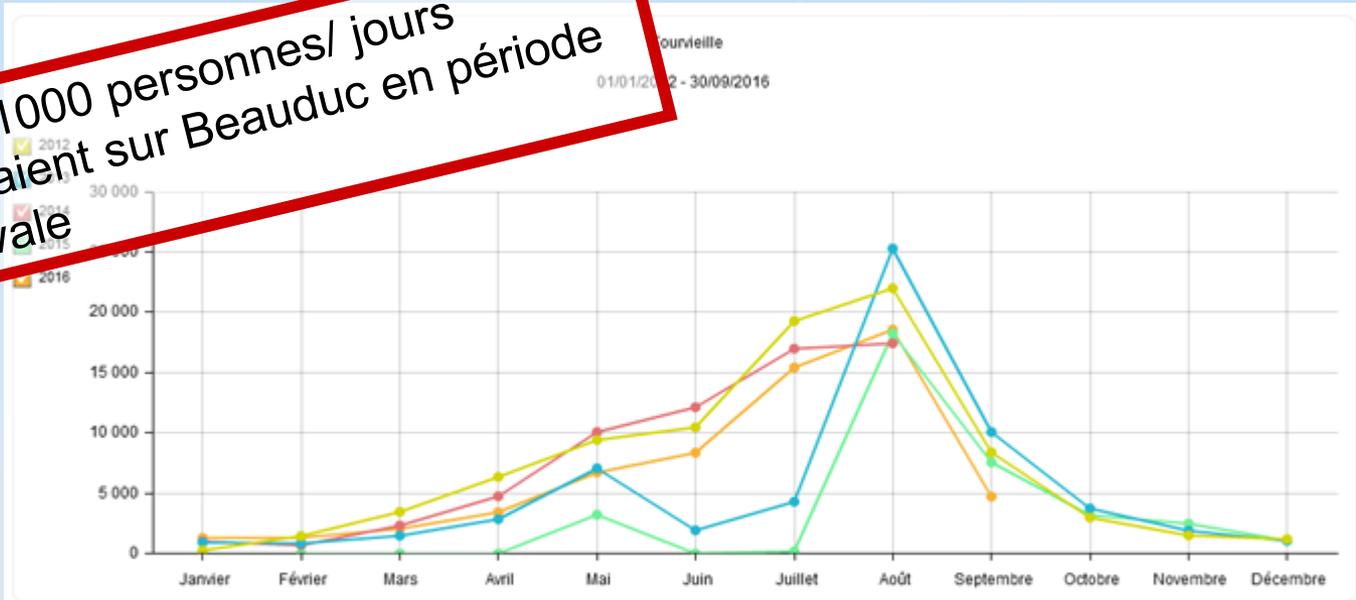
Gestion de la sur-fréquentation

Une richesse écologique exceptionnelle

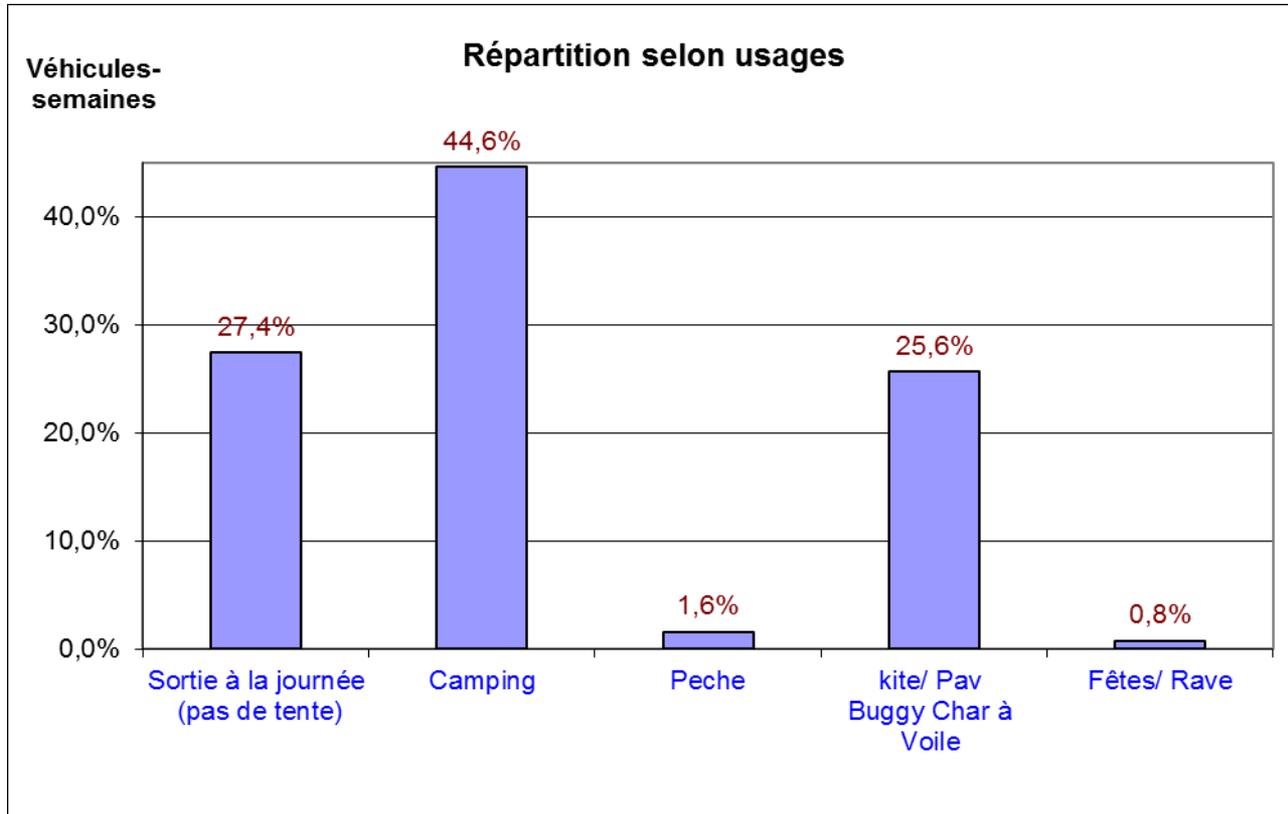


Fréquentation

Plus 1000 personnes/ jours
arrivaient sur Beauduc en période
estivale



Evolution de la fréquentation relevée par l'écomcompteur sur plusieurs années (2012-2016).



Loi littoral 1986 :

- ▶ « la circulation et le stationnement des véhicules terrestres à moteur sont interdits, sur le rivage de la mer et sur les dunes et plages appartenant au domaine public »

Parc naturel régional

de

Camargue



Une tolérance issue d'un « droit coutumier »

Exemples de dérives : Rave-Party



Burning-man



Parc naturel régional

de Camargue



Abandons de caravanes



Promenades tout-terrain



Parc naturel régional

de Camargue

Promenades tout terrain



Problèmes de sécurité publique



Risque submersion

* Emplein de juillet 2011





Accentuer la surveillance et la sensibilisation



4 écogardes en période estivale

2012: Mise en place d'un gabarit



Nouveaux textes réglementaires

- 2 Arrêtés municipaux
- 1 Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope



2017: Une nouvelle Répartition des usages

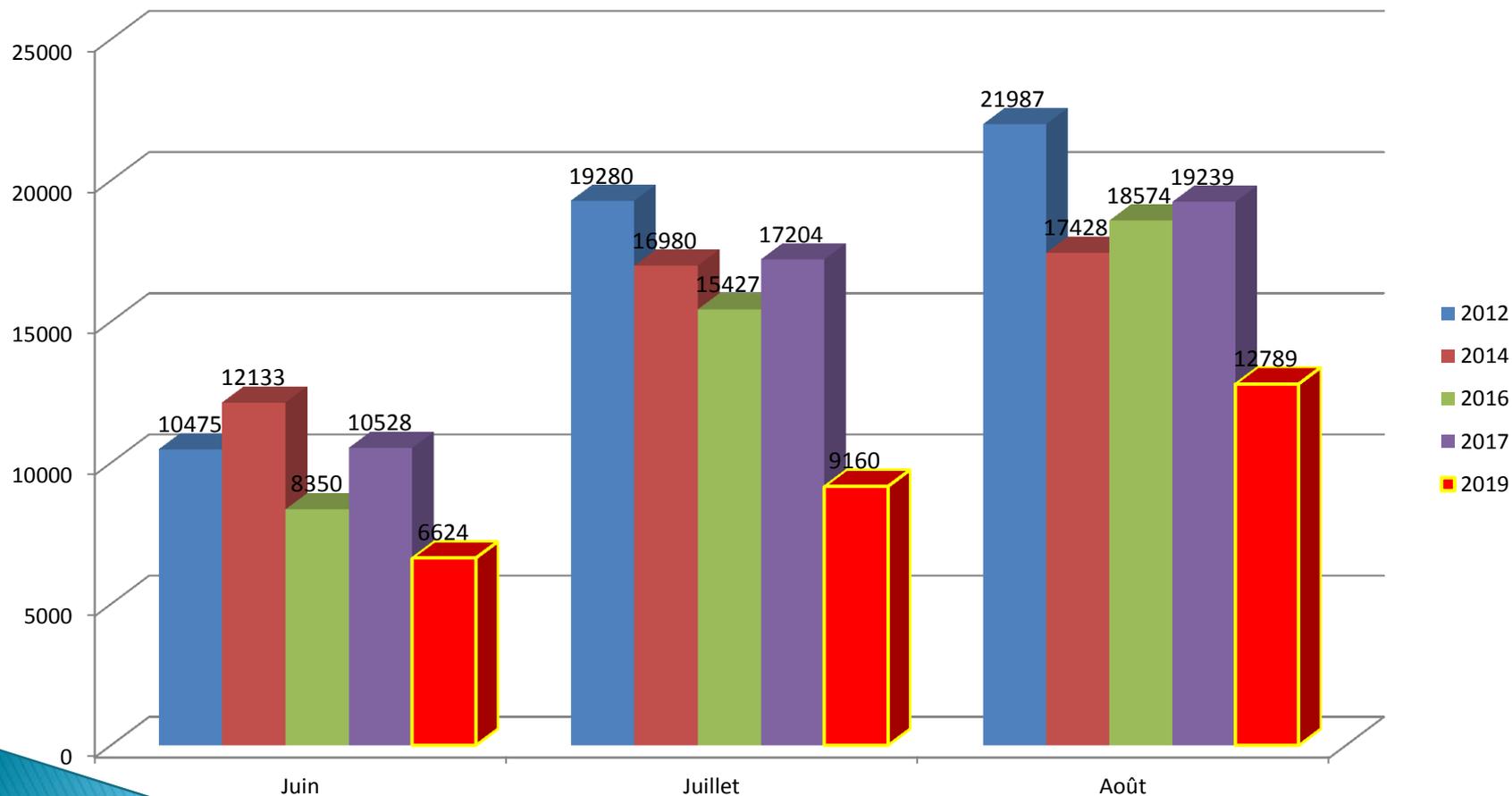




AMENAGEMENTS PROPOSES EN ARRIERE PLAGES DE BEAUDUC pour la saison 2018



Résultats





Merci de votre attention